

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-deux, le 11 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2022.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Stéphanie HOuset à Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE à Isabelle WICKI, Valérie GARCIA à Laurent PEMEANT, Sylvie DELOCHE à Fanély MONVILLE, Dimitri DELAIGUES à Catherine BARNERON, Danièle BERTHONNET à Geneviève BOUIX, Michel BERNE à Geneviève GIRARD, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES à Jean-Michel BOCHATON

OBJET : CLASSES DE DÉCOUVERTE À COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2022

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de fixer sa participation en fonction du quotient familial calculé sur la base des ressources des familles d'après le revenu fiscal de référence de l'année N-2 au vu de l'avis d'imposition, pour un prix n'excédant pas 60 € par jour et par enfant.

Tranche Quotient	Participation famille	Participation mairie
A	15 %	85 %
B	20 %	80 %
C	25 %	75 %
D	30 %	70 %
E	40 %	60 %
F	50 %	50 %
G	60 %	40 %
H	85 %	15 %

Adoptée par 33 voix pour.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée le 12/07/2022



Le Maire,